

# Journal Municipal

N°3 - Juin 2021 (Semestriel)

## Mairie de Castets et Castillon

28 Grand Rue

33210 Castets et Castillon

☎ 05 56 62 83 09

📠 05 56 62 76 06

contact@castetsendorthe.fr

www.castetsendorthe.fr

 Commune de Castets et Castillon

Du lundi au vendredi  
9h à 12h et 13h30 à 17h30

Mairie annexe quartier Castillon :  
**Sur RDV : 05 56 61 18 94**



## Agence Postale :

**Fernande Pagotto**

Du lundi au vendredi

**9h15 –12h00 et 13h30 –17h00**



## SECRETARIAT DE MAIRIE

-----  
Sylvie Lescarret  
Fernande Pagotto  
Florence Baron

## SERVICES TECHNIQUES

-----  
Benoît Lafosse  
François Paille  
Thierry Goudenèche  
Flavien Laffargue  
Nathalie Pérez

## SERVICES SCOLAIRES

-----  
Sandrine Laborie  
Hélène Mothes  
Isabelle Tausin  
Julie Courbin  
Ophélie Ferte

## Agence Postale/Mairie/École

-----  
Anaïs Juge

## PERMANENCES DU MAIRE

Le JEUDI, sur rendez-vous



## Le mot du maire

Le printemps 2021 s'est ouvert sur un nouveau confinement mais, nous retrouvons peu à peu une « vie normale ». La vaccination et le respect des consignes sanitaires nous permettent maintenant d'envisager un été plus agréable.

Malgré tout, la municipalité a continué à travailler pour faire avancer ses projets.

Nous allons prochainement finaliser la nouvelle numérotation des voies qui permettra à chacun d'avoir une adresse reconnue par tous les services.

La Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) entre dans une phase importante, celle du choix des programmes et des priorités pour les prochaines années. Pour réaliser les travaux, nous devons, bien sûr, tenir compte de nos capacités de financement et des aides qui peuvent être octroyées, notamment pour la sécurisation des traversées de bourg.

Le dossier de construction de nouveaux locaux commerciaux pour la boucherie et la boulangerie a été transmis aux services départementaux pour l'octroi de subventions spécifiques.

Les travaux de réhabilitation de « l'immeuble Moustié », afin d'y créer une bibliothèque et un logement, sont définis et des aides financières sont sollicitées auprès du Département.

Suite aux intempéries de ce début d'année, nous devons aussi procéder à des travaux urgents de consolidation de la falaise du belvédère et de réfection de certaines voies communales.

Les travaux de réhabilitation des réseaux assainissement collectif et pluvial, initiés par le SIAEPA et auxquels participe financièrement la commune, s'achèvent et nous allons bientôt retrouver un mode de circulation plus apaisé dans le bourg de Castets.

Comme vous pouvez le constater, les projets avancent même si rien n'est encore vraiment visible, les études de faisabilité et les démarches administratives sont souvent bien plus longues que les travaux....

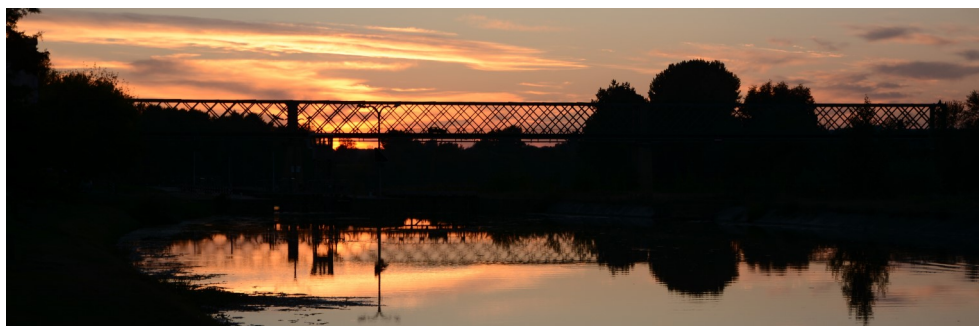
Le budget 2021 a ainsi été voté, à l'unanimité, sans augmentation de la fiscalité malgré un contexte financier difficile pour les collectivités locales, avec des prévisions d'investissement importantes.

Je remercie à nouveau mes collègues du conseil municipal pour leur implication dans tous ces projets et leur travail quotidien pour améliorer le bien-être de chacun et la sécurité de tous, petits et grands, jeunes et plus âgés.

En souhaitant une efficacité sans faille de la vaccination à grande échelle, j'espère que nous pourrions nous retrouver bientôt sous de meilleurs auspices.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Didier LAULAN



# Action municipale « en bref »

---

## **Station d'épuration :**

Avancement des travaux

Page 3

## **Assainissement :**

Avancement des travaux

Page 3

## **Bibliothèque :**

Présentation du projet d'architecte

Page 4

## **Nouvelle Boucherie + Boulangerie :**

Présentation du projet d'architecte

Page 5

## **Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) :**

Page 6 à 9

## **Visite Jean-Luc Gleyze et Isabelle Dexpert**

Page 10

## **Numérotation des voies :**

Point d'avancement

Page 10

Arrivée de **Flavien LAFFARGUE** au Service Technique - Page 11

## **Nouveau Site internet de la commune :**

Page 11

## **Communication « rapide » appréciée :**

**Facebook** : 3 455 « Personnes Touchées » en mai et 413 abonnés.

**Instagram** : 146 abonnés

## **École :**

Sorties culturelles et sportives

Page 11

## **Budget Communal 2021 :**

Page 11

## **Action Covid :**

Page 11

## **Végétalisation des rues :**

Proposition de la Mairie

Page 11

Promotion par la commune et la CDC de la plateforme [FaireMesCourses.fr](https://fairemescourses.fr).

Page 11

## **État Civil :**

Page 12

## **Le saviez-vous ? : Patrimoine :**

Page 13

## **Vie Associative :**

Page 14

## **Information pratiques :**

Page 15

## **Services - Commerces - Associations :**

Page 16

**Éric POUTAYS**, conseiller municipal et Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Castets (SIAEPA), fait le point sur l'avancement des travaux :



## Mise aux normes du réseau d'assainissement : séparation des Eaux Usées (EU) et des Eaux Pluviales (EP) :

Le chantier commencé en janvier se déroule conformément au planning prévisionnel, sans problème majeur.

La SIAEPA a saisi l'opportunité de ces travaux pour remplacer la conduite en eau potable de la Mairie jusqu'à l'école, tout en refaisant à neuf le branchement des abonnés. Au total, 70 branchements ont été refaits.

À la mi-mai, ces travaux sont quasiment terminés sur la Grand'Rue et la route de Langon. Ils sont engagés sur la rue Beaudichon. Il reste à traiter le début de la rue Girresse. Le chantier doit se terminer en juin.

Rappel: Le budget de cette opération est de 480 000 €.

Par ailleurs, nous remercions les villageois de leur compréhension pour la gêne occasionnée pendant le chantier.

## Réhabilitation de la station d'épuration :

Le chantier consiste à créer un nouveau bassin et un nouveau local technique. Les travaux ont commencé fin janvier et malgré l'arrêt dû à la crue de février, l'avancement est conforme au planning.

Une grue de 25 m sous crochet a été installée. Les fondations des deux ouvrages ont nécessité des micropieux de 18 m pour trouver « un bon sol ».

Le coulage du radier (fond du nouveau bassin) s'est déroulé mi-mai. Pas moins de 170 m<sup>3</sup> de béton spécifique ont été nécessaires ! L'étape suivante consiste à monter les murs en béton armé.

Ce chantier est réalisé par la société RIJOL de Jonzac (17), avec un effectif de 4 personnes.

Rappel : Budget = 1 560 000 €. Mise en service prévisionnelle : fin 2021.



## Nouvelle bibliothèque :

L'ancienne épicerie d'Alain MOUSTIÉ, située place de l'église a été rachetée par la Mairie. Le rez de chaussée est destiné à accueillir la bibliothèque intercommunale actuellement située face à la Mairie.

Au premier étage, l'appartement d'habitation, d'une surface de 117 m<sup>2</sup>, sera restauré et mis en location.

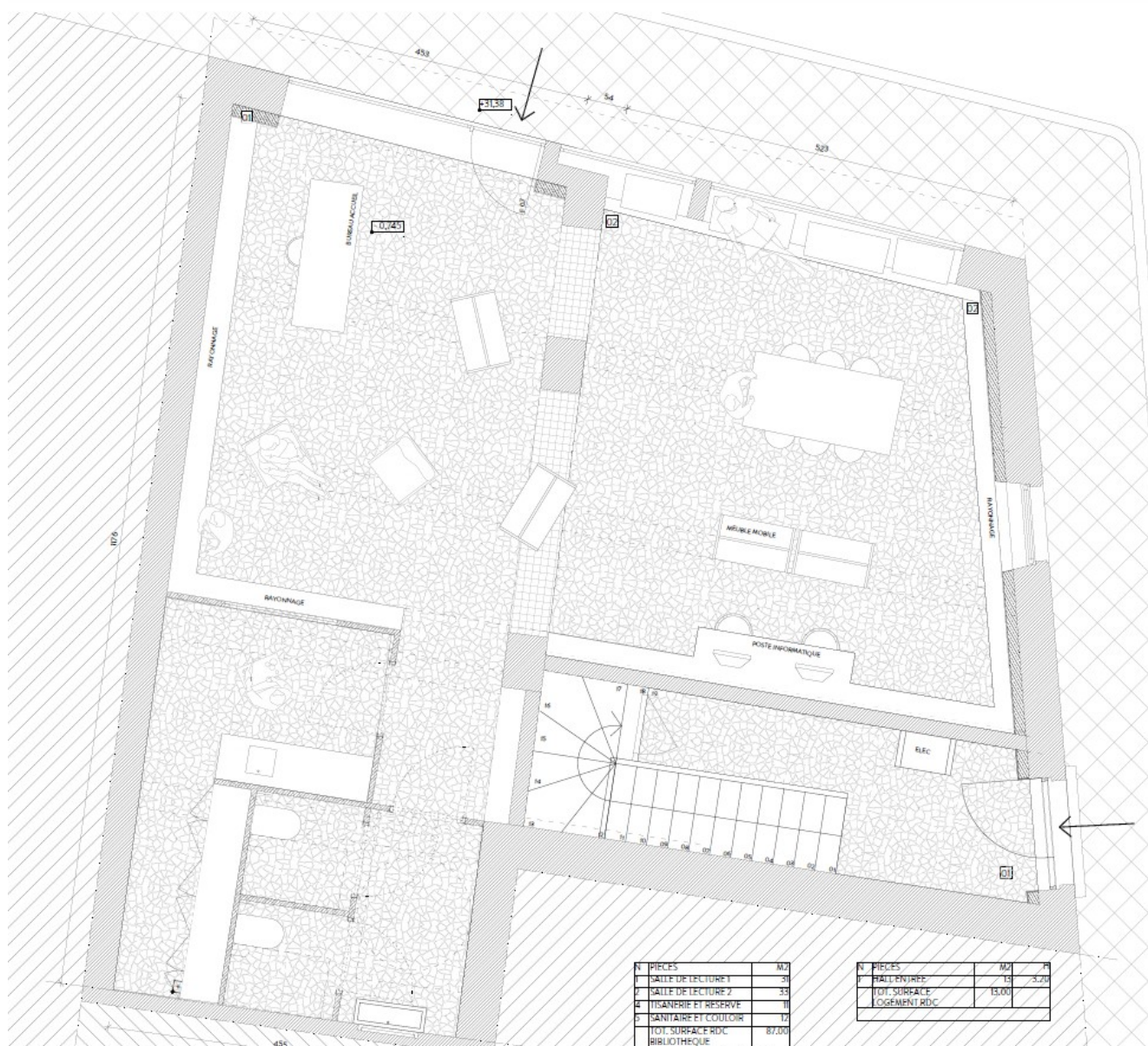
Le cabinet d'architecte « L'ATELIER BOTEKO » a été retenu lors du conseil municipal de janvier. Ci-dessous sont présentées les esquisses du projet.

Estimation du coût des travaux :

- Bibliothèque : 100 000 €
- Logement : 150 000 €

Des demandes de subventions sont en cours.

Début des travaux : 1er semestre 2022



## Nouveau Bâtiment Commercial : Boucherie + Boulangerie :

Ce projet de construction a été annoncé dans le précédent numéro. Le bâtiment sera construit rue Baudichon, sur le terrain situé dans le prolongement de la pharmacie. Surface totale = 325 m<sup>2</sup>, coût estimé = 560 000 €.

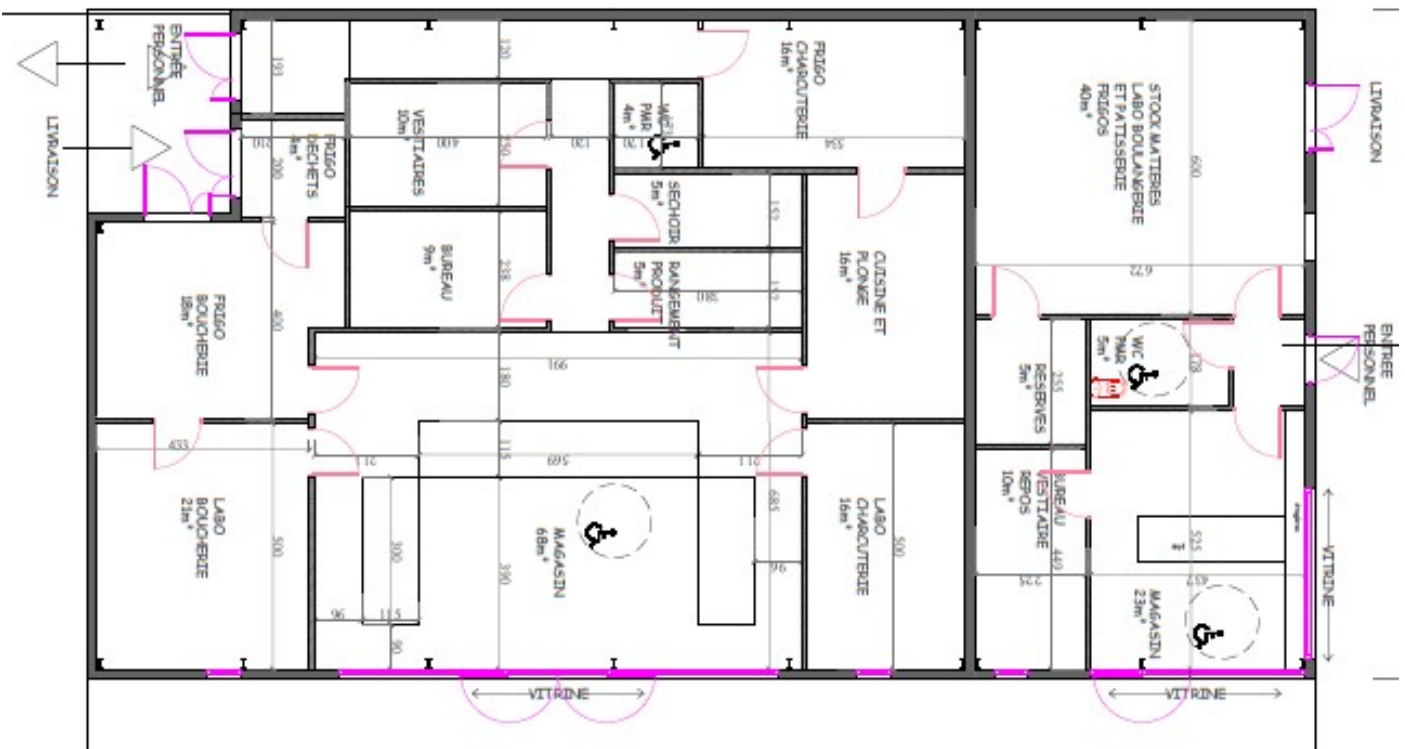
Le cabinet d'architecte « ARIACH—Virginie Sautou » a été retenu lors du conseil municipal de janvier. Ci-dessous sont présentées les esquisses du projet.

Des demandes de subventions sont en cours.

Début des travaux : 1er semestre 2022



Vue de la rue Baudichon



## Convention d'Aménagement du Bourg : La CAB

Conformément au programme électoral, a été engagée l'étude visant à réaménager notre bourg, avec une vue d'ensemble, en prenant en compte toutes les contraintes. Le but est de rendre notre village plus agréable à vivre, l'embellir, le rendre plus harmonieux et enfin d'améliorer la circulation piétonnière, cycliste et automobile.

Une convention d'Aménagement du Bourg est un programme qui s'étale sur 4 ans, éventuellement reconductible avec un intervalle de 18 mois entre les deux conventions. Cette formule présente l'avantage d'accéder à des aides du département.

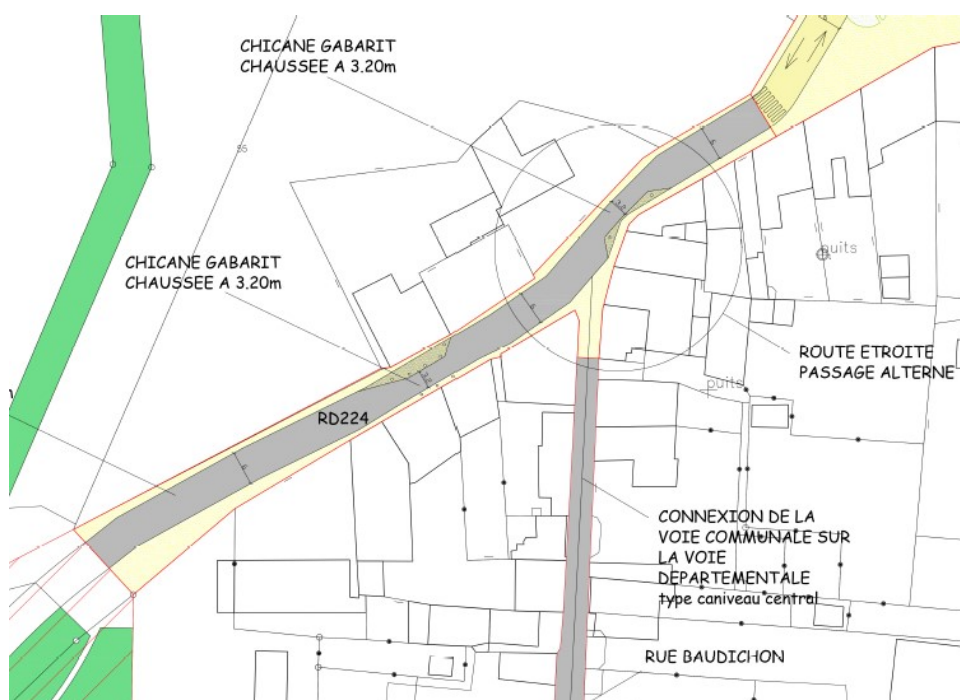
Début mai, le bureau d'étude en charge de ce programme, le Cabinet ARIACH, a présenté des propositions concrètes qui sont toutes séduisantes.

Sur cette base, la commission d'élus a établi un scénario en priorisant les actions en fonction des besoins, mais aussi en fonction des capacités financières de la commune.

- **Priorité 1** : réduire la vitesse de la circulation automobile en installant des ralentisseurs de type « baïonnette » ou « passage alterné », « terre-plein central ». Seront traitées les entrées du bourg, la rue du moulin, l'approche de l'école, la rue Grossolle, Mazerac et la traversée de Castillon de Castets. Dans cet esprit, une voie douce partira de l'école, jusqu'à la Croix « Au Casse ». Cette voie ne sera accessible qu'aux piétons et vélos. Elle permettra un accès direct et sécurisé à l'école, sans avoir recours à l'automobile.
- **Priorité 2** : Aménagement du parvis de l'église de Castets en Dorthe pour l'embellir : agrandir l'espace piétonnier, voire créer une rue piétonnière, végétaliser dans l'esprit du passé. De même la place de l'église de Castillon de Castets retrouvera sa végétalisation d'autrefois.
- **Priorité 3** : réhabilitation du Cercle de la place de l'église.

Ci-après figurent quelques vues extraites de l'étude du Cabinet ARIACH. Ce sont des schémas de principe qui permettent de comprendre les fonctionnalités des aménagements. **Cela est susceptible d'évoluer en fonction des études de détail.**

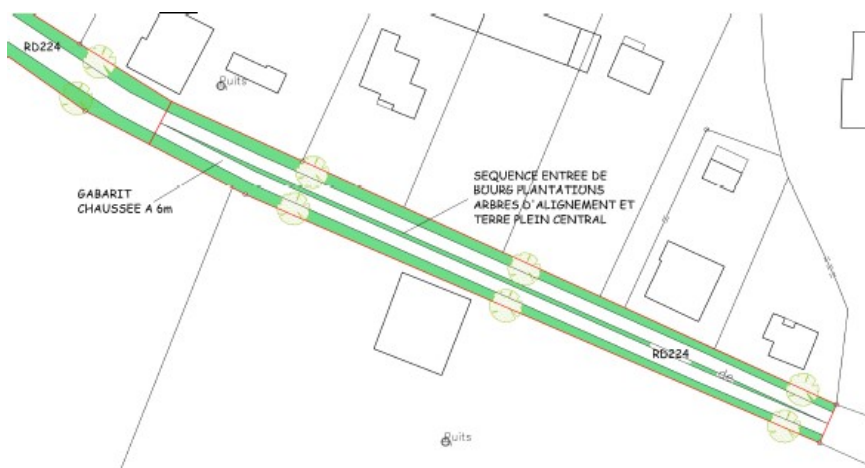
## PRIORITÉ 1 : Réduction de la vitesse automobile



### Entrée du Bourg, route de Langon

Contrainte : la largeur de la voirie est très faible et non modifiable.  
Un passage alterné est proposé.

## **PRIORITÉ 1 : Réduction de la vitesse automobile (suite)**



### **Entrée du Bourg par l'école**

Chaussée recalibrée à 6 m,  
Trottoir enherbé,  
Plantation d'arbres de haute tige pour « resserrer » visuellement l'espace,  
Terre-Plein central au niveau du carrefour,  
Création de chicanes pour passage alterné.



### **Route du moulin : Ralentisseur**



**Castets et Castillon**  
 Ralentisseurs en chicane

**PRIORITÉ 2 : Places des centres Bourgs**



**Castillon de Castets :**  
 Plantation de l'arbre à la croisée des chemins et devant l'église, comme il apparaît sur le cadastre ancien et tel qu'il existe encore dans la mémoire collective des habitants.





## Visite Jean-Luc Gleyze et Isabelle Dexpert :

Le 4 mai, Jean-Luc Gleyze et Isabelle Dexpert sont venus à Castets et Castillon. Notre Maire, Didier Laulan, leur a présenté les nombreux projets en cours et en particulier le Projet d'Aménagement du Bourg (CAB) évoqué dans les articles précédents. De plus, les possibilités de développement des pistes cyclables ont été abordés. Ils ont visité la commune en vélos électriques et ont apprécié l'accueil chaleureux qui leur a été réservé par toutes les personnes rencontrées. Ils ont découvert le château du Hamel, le centre des deux bourgs, en utilisant la piste cyclable du Canal pour faire la liaison.

Manifestement, ils ont été séduits par les projets de la commune, ce qui est de bon augure pour la suite....



## Dénomination et Numérotation des voies :

Ce dossier arrive à son terme. Lors du conseil municipal du 25 mars, l'appellation de la rue principale a été officialisée. Elle s'appellera rue J.B de Baudre. La dénomination de quelques petites rues et impasses sera prochainement délibérée lors d'un conseil municipal. Le dossier étant complet il sera traité par La Poste qui le transfèrera dans la cartographie de l'IGN. À partir de cette base, les différents systèmes GPS seront progressivement mis à jour (Google Maps, Waze, GPS voiture, etc...).

La Mairie informera les habitants à chaque étape.

En pratique, les plaques des rues qui le nécessitent seront remplacées et la Mairie fournira à chaque habitant le numéro de sa boîte aux lettres.

Une aide sera mise en place à la Mairie pour faciliter les démarches administratives que devra faire chaque citoyen. En effet, il sera nécessaire d'actualiser votre adresse sur les documents administratifs (carte grise, papier d'identité, etc...).



## Flavien LAFFARGUE a pris ses fonctions d'agent technique le 6 avril.

Originaire de Budos, il a étudié au collège de Langon, puis de Podensac. Titulaire d'un CAP et BAC de peinture et revêtements, il a travaillé 5 ans dans la société DARCOS à Langon. L'attentat du Bataclan a été l'élément déclencheur de son engagement militaire dans le corps du Génie. Il était conducteur d'engins dans une « section d'ouverture d'itinéraires piégés » sur plusieurs missions : Liban, Mali, Côte d'Ivoire, Niger,... Il a aussi participé à des Opérations Sentinelles à Paris, Sarlat, Toulon...

Après 5 ans d'aventures, Flavien a voulu privilégier la vie de famille et son rôle de papa en rentrant au pays.

Ravi de sa prise de poste au sein de l'équipe de la Mairie, il apprécie de travailler pour le bien-être des habitants.

## Nouveau site internet à partir de septembre :

Comme prévu au programme électoral, le site [castets-et-castillon.fr](http://castets-et-castillon.fr) est en cours d'élaboration. Il a été construit à partir d'une trame réalisée et financée par le Syndicat Mixte « Gironde-Numérique ». La commune a développé son site à partir de ce « squelette », en l'adaptant à ses besoins spécifiques. Nous offrons la possibilité à chaque « acteur de la vie économique » d'y figurer dans plusieurs rubriques : Santé, Commerçant, Artisan, Assistante Maternelle, etc.. Un formulaire permettra de vous référencer ou de modifier vos données.

Ce site sera mis en ligne au mois de septembre.

En parallèle, [contact@castets-et-castillon.fr](mailto:contact@castets-et-castillon.fr) sera la nouvelle adresse internet de la Mairie, à utiliser à partir du mois de septembre.

L'ancien site et l'ancienne adresse e-mail seront maintenus jusqu'à fin 2021.



## École :

Parlons un peu des sorties culturelles ou sportives organisées par les enseignants.

Les classes de PS/MS et MS/GS sont allées au zoo de Pessac mardi 25 mai et les classes de GS/CP et CE1 le lundi 31 mai.

Tous les élèves de l'école ont eu une initiation tennis par le club de Tennis de Castets (voir la page des associations).

Les élèves du CP au CM2 ont eu une initiation de flag rugby par une animatrice du comité de Gironde de rugby à 13. Ces mêmes élèves auront une initiation d'athlétisme par le stade langonnais athlétisme.

Une visite guidée du Château du Hamel, patrimoine castériot, sera aussi proposée aux élèves de CM2, avant qu'ils ne rejoignent le collège.

## Budget Communal 2021

Lors du conseil municipal du 13 avril, le budget a été voté à l'unanimité.

Fonctionnement : 1 121 119 €

Investissement : 1 053 733 €

**Total : 2 174 852 €**

## Aidez nos petits commerçants : FaireMesCourses.fr !

La Communauté de Commune du Sud Gironde a choisi de faire la promotion du site [FaireMesCourses.fr](http://FaireMesCourses.fr) qui permet aux professionnels d'offrir un service de « click and collect » ou de livraison. Ce site est 100% gratuit, éthique et solidaire.

**Vous êtes client** : il suffit de consulter le site. Grâce à un classement par localisation, vous trouverez immédiatement les commerçants les plus proches.

**Vous êtes professionnel** (commerçant, artisan, producteur, restaurateur) : inscrivez-vous et créez votre boutique en ligne ! Pour tout conseil ou aide, contactez Loan BENTEJAC de la CDC au 05 56 63 67 65 ou [conomie@cdcsudgironde.fr](mailto:conomie@cdcsudgironde.fr)

## Action COVID :

Afin de faciliter la vaccination des personnes qui le souhaitent, la mairie s'est engagée à les inscrire au centre de vaccination de Langon. Nous avons recensé 249 personnes éligibles, 216 d'entre-elles ont désiré être vaccinées. Nous avons par la suite poursuivi notre action pour les personnes qui nous ont sollicité.

La vaccination est maintenant ouverte dès 18 ans. Se faire vacciner c'est se protéger et protéger les autres. **Nous restons à votre disposition pour vous aider à vous inscrire.**

## Végétalisation des rues :

La municipalité souhaite végétaliser l'espace public. La Mairie propose aux habitants de notre village qui le souhaitent, d'aménager devant leur façade un emplacement pour y planter arbustes ou plantes grimpantes dont elles devront prendre soin. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

# État Civil

## Naissances

**Milann, Guy, Régis POUCHET BELLINI**

19 janvier 2021

**Jeanne, Clémence BEYRIÉ**

25 janvier 2021

**Oscar BRANNENS**

7 février 2021

**Éliott BRANNENS**

7 février 2021

**Isshak BOUHAMIDI BOLZON**

2 avril 2021

**Jules, Léo CASTANDET**

7 mai 2021

**Talia, Sylvie SANTOS DA SILVA**

12 mai 2021

**Ysée ROUZIER**

13 mai 2021

## Mariages

**Sandrine STEVANATO  
Mickaël DE LAS HERAS**

1er janvier 2021

## Décès

**Pierrette CAZENAVE**

6 janvier 2021

**Jean-Paul COURTINE**

24 janvier 2021

**Patrick DULIN**

11 février 2021

**Jean, Gérard, Guy SERET**

21 février 2021

**Jean-Christophe HARLES**

18 mars 2021

**Jean, Louis CASTAING**

31 mars 2021

**Pierrette MERCIER**

5 avril 2021

**Michel-Henri BALLION**

18 mai 2021

# Culture

## Château du Hamel à Castets en Dorthé :

Le château, fièrement campé au dessus de la jonction Garonne/ Canal offre un point de vue hors du commun. Les bâtiments actuels sont du XVI<sup>e</sup> siècle et reposent sur les fondations d'un « castera » (lieu fortifié).

Il a été édifié au XIV<sup>e</sup> siècle par Raymond Guilhem de Goth, neveu du pape Clément V.

Aujourd'hui, cet édifice est la propriété de Mme et M. FRANC qui proposent une visite guidée passionnante sur RDV.

Tarif : 5 €/personne—Tel : 06 64 33 79 74

## Canal du Midi :

Le 15 mai a été célébré le 340<sup>ème</sup> anniversaire de la mise en eau du canal du midi. L'association « RIQUET et son CANAL », présidée par M. de ROALDES, descendant de RIQUET, entourée de « l'Association des Communes du Canal des deux Mers », a déposé un bouquet commémoratif au pied de la statue de Pierre-Paul RIQUET, allée Jean-Jaurès à Toulouse.

Voici le second article sur le patrimoine de notre commune. Un grand merci à Pierre Rapin pour ces « anecdotes ».

Vous aussi, vous souhaitez mettre en avant un élément du patrimoine, un curiosité, une anecdote, n'hésitez pas à nous contacter...

Alain JUZEAU - 06 95 63 20 80



### Quelques anecdotes concernant l'église Saint Romain de Mazérac :

Il faut se rappeler que la construction d'une telle église en pierre s'inscrit dans l'extraordinaire élan religieux des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Et, pour un petit village des bords de Garonne, l'enjeu était de taille car chacun devait offrir gratuitement son temps et ses bras pour construire un tel édifice. Aussi, il était prioritaire de trouver un site d'extraction de pierres, très proche du chantier. Par chance, le flanc de colline offrait de beaux affleurements et une carrière pu ainsi être ouverte à quelques centaines de mètres à l'ouest de l'église. Et cette carrière, dont la trouée est encore visible aujourd'hui le long de la route du canal, prit le nom de « l'emprunt » qui perdure encore aujourd'hui.

La position de l'église la rendait très visible depuis la vallée. Elle servait ainsi de repère aux nombreux pèlerins de Compostelle, qui venaient y faire halte avant la redoutable traversée des landes, contrée déserte et inhospitalière. Alors on y soignait avec les moyens du bord les corps et les âmes. Mais, l'accueil de ces pèlerins pouvait aussi se révéler très lucrative et une auberge fut ouverte. Les affaires étant les affaires, il fallait y diner si on voulait y dormir (d'où l'expression « qui dort, dine »). Cette auberge disparut avec le déclin du pèlerinage et fut transformée en laiterie.

Il y a eu de tout temps un sonneur de cloches à l'église de Mazérac, rythmant chaque jour la vie du hameau. Puis vint la modernité et, au début du XX<sup>e</sup> siècle, on voulut le remplacer par une belle horloge au-dessus du portail. Mais celle-ci ne résista guère aux pluies d'ouest et le sonneur de cloche reprit très vite du service.

Le clocher à quatre pans était à l'origine couvert d'ardoises. Mais, usé par un millénaire d'intempéries, il menaçait de tomber en ruine et la commune prit la décision de le restaurer en 1936. Mais l'ardoise étant bien chère, tout fut remplacé par un superbe auvent en béton... La polémique enfla d'autant plus que Monsieur le Maire était maçon de profession et que cette restauration déstabilisa la façade qui dut faire l'objet de coûteuses réparations.

Il existe à l'arrière de l'église les traces d'une porte murée chargée d'histoire. En effet, au-dessus de la carrière de pierre, se trouvait une vaste lande herbeuse sur laquelle était édifiée une léproserie qui donnait asile aux lépreux, rejetés de leurs communautés. Elle avait pour nom « la Charité », nom qui perdure encore aujourd'hui pour désigner ce lieu-dit.

Aucun ne voulant approcher ces malades, ceux-ci allaient à l'église par un petit chemin creux, qui passait à côté de la petite fontaine dans le virage de la route qui descend au canal. De nombreux papillons s'agitant autour de ce point d'eau, il avait pour nom « Hout d'aou papilloun » (la fontaine aux papillons).

Puis agitant de petites clochettes pour annoncer leur présence. Les lépreux entraient alors dans l'église par cette porte dérobée et restaient parqués à distance des autres fidèles.

La peur de la contagion était telle qu'elle perdurait après la mort. Un carré des lépreux existait aussi dans le cimetière de Mazérac, probablement pour éviter de contaminer les autres locataires des lieux.

**Pierre RAPIN**

## **FORUM DES ASSOCIATIONS :**

L'ensemble des associations sportives de Castets et Castillon, Barie et Bieujac organiseront le samedi 28 août 2021 la 2<sup>e</sup> édition du Forum des Associations sur le site des Hauts de Castets (près des tennis) de 9h à 17h.

Ce sera l'occasion pour petits et grands de venir prendre des informations sur telle ou telle association sportive.

Les installations seront prévues sur place pour essayer votre meilleur coup droit sur le court de tennis, vos plus beaux dribbles sur le terrain foot, votre plus beau lancer franc ou votre meilleure prise judo.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Venez nombreux !

## **TENNIS :**

Tout comme la saison passée, cette saison sportive 2020-2021 s'achève tant bien que mal.

On aurait préféré entendre ces derniers mois des mots tels que « compétition », « victoire », « entraînements » ou bien encore « tennis » ou « plaisir de jouer », mais ce fut plutôt « couvre-feu », « vaccination », « test » ou bien « masque ».

Malgré tout cela, il a bien fallu s'adapter. Les cours collectifs du Tennis Club de Castets ont été tous déplacés au samedi après-midi en raison du couvre feu de 19h. Les compétitions se sont quant à elles toutes arrêtées durant ce printemps et ont depuis repris le 9 juin.

Le club a par ailleurs durant ces derniers mois conclu une forme de partenariat avec l'école de Castets.

Ainsi, et ce durant tout le mois de juin, notre professeur de tennis DE, Suzie, propose à l'ensemble des élèves de l'école (petits et grands) des séances de tennis découverte à raison de 1h à 1h30 par semaine pendant 5 semaines.

Un moyen de faire connaître ce sport si fabuleux auprès de nos jeunes pousses et éventuellement d'y trouver un futur Nadal ou une future Barty qui sait ? Reste à espérer que les conditions sanitaires ne se dégradent pas de nouveau afin que l'on puisse connaître une saison sportive 2021-2022 complète, à savoir des matchs et entraînements, des réunions, des repas, des sorties... bref le fonctionnement normal d'une association mêlant plaisir et convivialité. Bon été à tous et à toutes.

Cette page est dédiée à la communication des associations. N'hésitez pas à l'utiliser pour mieux faire connaître vos activités, voire vos manifestations. En pratique, c'est simple : Vous nous communiquez quelques lignes et une photo lors de la préparation du journal : mai et novembre.



# Informations pratiques

---

## Coworking à la ferme de CARBOUEY :

Dans le cadre d'un futur site géré en agroécologie, un coworking de 270 m<sup>2</sup> est en cours de création, avec l'objectif d'une ouverture au printemps 2022.

Les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues pour participer à la réflexion et l'élaboration du « Cahier des Charges ».

Contact : [xavierplanty@lecarpia.com](mailto:xavierplanty@lecarpia.com)

## Fibre Optique :

Les travaux de câblage de la commune se poursuivent. L'éligibilité au raccordement se fait progressivement. Pour vérifier votre éligibilité, consultez [www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite](http://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite). Si vous n'êtes pas éligible, vous pouvez créer une alerte qui vous préviendra quand vous le deviendrez.

Pour votre raccordement, consultez le site Gironde-Numérique [www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)

## Containers de tri sélectif du cimetière :

Pour limiter les nuisances sonores du voisinage, il est demandé d'apporter les déchets **uniquement dans le créneau 8h-21h**.

Nous constatons une dérive dans l'utilisation de cet espace. De nombreux objets n'entrant pas dans le cadre de ce tri sélectif sont, malgré tout, déposés. Nous vous remercions de respecter strictement les règles du SITCOM. Tout objet n'entrant pas dans ce cadre doit être apporté à la déchèterie de LANGON.

Quand les bacs sont pleins, merci de ne plus rien déposer et de revenir ultérieurement.

## Animaux :

Régulièrement des appels arrivent en mairie pour se plaindre du vagabondage de chiens ou de chats sur la commune, leurs propriétaires les laissant errer.

Il est rappelé que la divagation des chiens et des chats est interdite sous peine de mise en fourrière de l'animal et d'une amende à l'encontre de son propriétaire.

Les animaux présents sur la voie publique doivent être tenus en laisse et sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire car outre les nuisances dues aux déjections, tout animal divaguant peut compromettre la sécurité en provoquant un accident matériel ou corporel.

De même, les aboiements répétés d'un chien, de jour comme de nuit, occasionnent des gênes pour le voisinage et constituent un trouble à l'ordre public.

## Ordures ménagères :

Collectes :

- Castets : Lundi et jeudi matin
- Castillon : Jeudi matin

Pour le bien vivre de tous, merci de sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte, et de les rentrer en matinée après la collecte.

Par ailleurs, les ordures doivent être mises **impérativement dans des poubelles**. La SITCOM ne doit ramasser que les poubelles et en aucun cas les sacs plastiques. Ces sacs sont souvent déchirés par les animaux. Si tel est le cas, chacun doit nettoyer les déchets tombés sur le trottoir.

SICTOM SUD GIRONDE : 05.56.62.36.03

## Distribution des sacs poubelles :

La distribution aura lieu les samedi 26 et lundi 28 juin, à Castets en Dorthe et à Castillon de Castets, avec les modalités habituelles de 9h à 12h.

## PROXI-DÉCHET :

**Mardi 21 septembre de 9h à 16h**, le SITCOM mettra à disposition deux conteneurs pour les **encombrants** et pour la **ferraille** au stade des Hauts de Castets. **La carte d'accès en déchèterie devra obligatoirement être présentée.**

## Entretien des trottoirs :

Chaque citoyen doit entretenir le trottoir le long de sa propriété. Désherbage, tonte, ramassage des détritiques : chacun doit y contribuer afin que notre village soit agréable à vivre et accueillant.

Merci pour votre compréhension.

## Circulation automobile :

Pour la sécurité de tous, et en particulier celle de nos enfants, il est demandé aux conducteurs de respecter les limitations de vitesse et d'adapter leur vitesse à l'environnement.

Des contrôles seront faits par la gendarmerie.

Le stationnement doit se faire uniquement sur les emplacements dédiés à cet effet, en aucun cas sur les trottoirs et passages piétons.

## Le Fourgon Numérique :

**Objet** : aide aux démarches administratives

Le Fourgon Numérique de l'APEFEM offre une permanence tous les mercredis des semaines impaires, de 14h à 16h30 sur le parking de la Mairie. Prise de RDV nécessaire. Tel : 07 72 29 39 22.

Locaux de l'APEFEM : place des Jacobins à La Réole.

## Horaire travaux de bricolage et de jardinage :

Du lundi au vendredi :

de 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30

Les samedis :

de 9 h - 12 h / 15 h - 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.

Il est aussi possible d'informer la personne responsable, de manière aimable et respectueuse, des gênes qu'elle peut occasionner

## Recensement Militaire :

Dès leur 16ème anniversaire, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Se munir du livret de famille.**

## Feux :

Les feux de jardin sont strictement interdits sur tout le territoire de la commune.

## Page Facebook :

La page « Commune de Castets et Castillon » diffuse l'information pratique. Elle est tenue par Frédéric Olaya qui se fera un plaisir de relayer les nouvelles d'intérêt général. N'hésitez pas à le contacter !

## LES SERVICES

**ALSH (CDC du Sud Gironde)**  
Julien Cabannes 05.56.76.82.24 / 06.83.12.83.59

### **École Publique : 05 56 62 86 04**

Directeur : Didier Claverie  
Garderie : 07 87 94 71 52

### **Services Eau Potable**

\* SIAEPA de Castets en Dorthe  
05.56.61.58.40  
\* Castillon de Castets

SIAEPA Bassanne-Dropt- Garonne / Véolia  
Loupjac de la Réole 05.56.71.83.94

### **Services Assainissement individuel et collectif**

SIAEPA de Castets en Dorthe  
05.56.61.58.40

### **SISS – Transports scolaires – Langon**

05.56.62.36.03

### **Syndicat irrigation – secteur Auros**

Bornes incendie- bornes de jardin  
05.56.65.46.81

### **LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)**

Allées Garros – LANGON -  
05.56.63.67.67

### **CLIC SUD GIRONDE**

Centre Local d'information et de coordination  
gérontologique  
05.56.61.53.10

### **Maison de la petite enfance**

« Pré en bulles » Mme Sara GIORDANI  
ma.castets@clicsudgironde.fr  
05.56.62.71.32 / 05.56.62.78.75

### **Médecins :**

Dr SART 05.56.62.83.83  
Drs. CASTAGNIÉ – BERTRAND – BIROT  
05.56.62.82.15

### **Infirmières :**

Mmes Karine BLEGEAN et Céline COLLIER  
06.20.42.13.38 / 06.45.47.52.79

### **KINESITHERAPEUTES**

Richard COUALLIER /Stéphane VAILLANT :  
05.56.62.73.12

### **PEDICURE – PODOLOGUE**

Mme Maud BELLIARD 06.13.55.60.24

### **PHARMACIE – MATERIEL MEDICAL**

Anne ANDRAUD - Pauline BARRAU  
05.56.62.83.21

### **Port de CASTETS**

Capitainerie : Pierre SEURRE 06.77.89.66.34

## LES COMMERCES

### **Vival by CASINO**

Alimentation/tabac/loto,  
05.56.62.83.29

### **Le relais de Castillon**

Epicurerie /pain/tabac/journaux  
05.56.25.16.67

### **Boucherie de Castets**

Boucherie/charcuterie/plats cuisinés  
09.67.75.37.40

### **Casse-tête coiffure (Salon coiffure mixte)**

Véronique MARTINS 06.70.11.96.40

### **Florence ANNEREAU –**

Coiffure à domicile – 05.56.62.77.56

### **Institut capillaire**

Danielle CAMON 06.74.71.19.27

### **Garage LOPEZ –**

Mécanique générale 05.56.62.81.69

### **Garage VIGOLO**

Mécanique/carburant-travaux agricoles  
05.56.61.07.71

### **Garage GAUTIER**

Mécanique générale 07 70 72 11 21

### **Les Cycles du Canal**

Location, réparation, vente de cycles  
05 56 27 05 81 / 06 95 63 20 80

### **Restaurant « L'Écluse 52 » 05 56 62 11 03**

### **Restaurant sur péniche**

*Aux délices du canal* 06 26 60 76 41

### **La brasserie de Mathieu ROULLAND**

06.10.23.81.86  
roullandmathieu@gmail.com

### **La Ferme du Bosquet : Légumes et Poulets BIO**

Lucile MULLER & Arafat SHARIPUDIN  
[lafermedubosquet33@gmail.com](mailto:lafermedubosquet33@gmail.com)

### **Mon Plaisir Frais : Fruits et Légumes**

Élodie Galataud 06 81 58 64 12

### **La Ferme des Deux Rivières :**

Laurent et Marie BRUNEL 07 81 22 92 22

### **Apiculteurs :**

Nicolas Armand FAUCHÉ 06 74 72 63 68  
Laurent CASTAING 06 82 33 35 43

### **Château du Carpia : Charcuterie et Vin**

Paul PLANTY 06 42 30 80 62  
[audeplanty@lecarpia.com](mailto:audeplanty@lecarpia.com)

### **Le clos Philippot : Viticulteur**

Hervé Philippot 05 56 61 66 41

## LES ASSOCIATIONS

### **Castets Team Trail**

Olivier GALATAUD 06.81.58.64.12

### **Association des Joyeux Pirates**

Olivier de Cartin 06 51 67 10 91

### **C.A.C Football**

Jacky COUTHURES 06.81.25.01.46

### **Amicale Anciens Sapeurs-Pompiers**

Fernand MARCHAL 05.56.61.18.15

### **Judo Club de Bieujac**

Emilie MILLOT-DUCOS 06.99.06.77.78

### **COUNTRY C2C**

Francoise FOLLET 09.54.51.78.84

### **Le Bibe Castériot**

Ernest BERTO 06.76.75.52.51

### **Barie Castets Basket Club**

Jocelyne LATRILLE 06.48.26.11.96

**Association des Parents d'Elèves -A.P.E - Émilie LUCET**  
06 70 98 29 81

### **Centre Lafaurie-Monbadon et Epiphane**

Jacques GARROS et Jean MASSE  
05.56.71.05.47

### **France Cancer (Collecte de Bouchons)**

Sabrina QUEYRENS 05.56.61.04.61

### **Atelier Créatif**

Jacqueline Rognon 05.56.62.82.84

### **Festicanal**

Jean-Michel LOUGARE 05.56.61.58.78

### **Comité des Fêtes – Castets**

Thierry BERTO 06.03.35.60.72

### **Comité des Fêtes – Castillon**

Jean-Claude MOTHES 06.29.14.87.88  
Thierry GOUDENECHÉ 06.07.42.60.48

### **Club de l'Amitié**

Président à venir

### **Atelier du Temps Libre**

Laurette GALISSAIRE 05.56.62.81.86

### **Chasse – Castets**

Fabrice BERNADET 06.74.76.63.82

### **Chasse – Castillon**

Philippe BOUIN 06.85.83.87.81

### **Club Tennis**

Stéphane VAILLANT 06.68.40.63.49

### **U.S.E.P École**

Maylis DAVID 05.56.62.86.04

### **Mam Stram Gram**

Maison Assistantes Maternelles  
05.24.22.56.76

### **Aujourd'hui et Demain à Mazerac - ADAM**

Jean-Loup MINEBOIS 06.01.18.63.20

### **Association des Familles Rurales**

Jacky SAINT BLANCARD 05 56 62 82 14

**Vous ne figurez pas dans nos listes ?  
Vous pouvez vous faire faire enregistrer  
en Mairie afin d'être inscrit pour les  
prochaines parutions.**